

Lors de sa session plénière le Conseil Départemental a abordé les gros sujets d'actualité

Pompiers, collèges et routes faisaient parties des discussions



Lors de sa session plénière le Conseil Départemental a abordé les gros sujets d'actualité

Ce sont quelques moments forts qui ont été abordés au Conseil Départemental lors de la session plénière de ce vendredi 12 octobre.

Inquiétude des sapeurs pompiers volontaires



A commencer par une motion de soutien aux Sapeurs pompiers de France qui craignent de ne pouvoir poursuivre leur mission en cas de transposition de la Directive européenne du temps de travail (DETT). « C'est une menace très forte qui pèse sur les têtes de nos sapeurs pompiers volontaires », déclare le président du SDIS 32, Bernard Gendre. Et d'expliquer que « la DETT conduirait à plafonner de manière cumulée le travail du salarié et son activité de sapeur-pompier volontaire (SPV) à 48 heures ». Ainsi un SPV qui serait sur un sinistre, accident, aide à la personne ... devrait abandonner sa mission en cours s'il atteint les 48 heures de travail, ce qui est aberrant et loin de la mission volontariat des sapeurs-pompiers « qui ne se reconnaissent pas comme des travailleurs car ne s'engageant pas sur une telle reconnaissance mais bien pour sauver des vies ».

Les collèges de Marciac et Masseube porteront le nom d'une femme

Le président du Conseil Départemental, Philippe Martin, a dévoilé le nom qui devrait être donné à deux collèges dont celui de Marciac qui s'appellera dorénavant Collège Aretha Franklin, « The Queen of soul » mais aussi auteure-compositrice américaine de gospel, funk, rhythm and blues et jazz. Puis révèle Philippe Martin le collège de Masseube aura, espère-t-il, pour nom Collège Simone Veil, icône de la lutte pour les droits des femmes, survivante du camp nazi d'extermination d'Auschwitz et ministre. Ainsi après ceux de l'Isle-Jourdain (Louise Michel et Françoise Héritier) ce seront quatre collèges gersois qui porteront le nom d'une femme en attendant le cinquième qui sera attribué au collège d'Aignan.



Inquiétudes pour le collège de Cazaubon

Toujours à propos des collèges, l'inquiétude se porte sur celui de Cazaubon lequel par manque d'effectifs est menacé de fermeture. Le départ à la retraite de son principal n'arrangeant pas la situation, les Conseillers Départementaux mesurent l'urgence de trouver une solution originale et attractive liée à un projet d'établissement pour éviter le pire, Isabelle Tintané et Vincent Gouanelle en sont les premiers concernés.

Quid de la 2x2 voie



En abordant les projets de délibérations de la 2ème commission « Routes et mobilité », Philippe Martin fait le point sur la 2X2 voies Auch-Toulouse, la RN 21 et sur le contournement d'Auch. Rien de nouveau en réalité ne se profile si ce n'est que les travaux de la RN 124 (contournement de Gimont et liaison Gimont-l'Isle-Jourdain) pourraient bien durer jusqu'en 2030. Sauf que d'après la réponse à un courrier adressé à la ministre Elisabeth Borne celle-ci écrit « Concernant la RN 124 [...] les travaux de réalisation de la déviation de Gimont se poursuivent. 35,8 M€ ont été affecté entre 2015 et 2017 afin de réaliser les ouvrages d'art courants de la déviation. Aussi le calendrier de l'opération avec l'objectif de mise en service en 2021 est donc maintenu. Les travaux de l'opération de mise à 2x2 voies de la section entre Gimont et l'Isle-Jourdain commenceront à la suite de ceux de la déviation de Gimont ». C'est bien cela qui interroge le plus Philippe Martin qui « après une année blanche, 2018 » celui-ci « se demande comment sans crédit les travaux pourraient-ils continuer ».

Quid du contournement d'Auch et de la RN 21

Quant au contournement d'Auch, « on est le seul chef lieu en Occitanie à être traversé par les poids lourds », rappelle Philippe Martin. Elisabeth Borne lui répond par courrier : « Concernant la RN 21 j'ai passé commande au préfet de région d'une étude d'opportunité d'itinéraire le 27 juin dernier ». Ces propos font réagir violemment le président du Conseil Départemental qui reprend « Une étude d'opportunité ! Cela paraît incroyable, ça fait plus de 20 ans que l'on attend ».

Vers un déclassement des départementales 931 et 934

Enfin lors de cette session plénière fut abordée la circulation des poids lourds transnationaux qui empruntent les départementales 931 et 934 entre Manciet et Barcelonne du Gers. Philippe Martin rassure l'association Gascogne sans camions en lui notifiant toute la détermination du Conseil Départemental pour parvenir à stopper les nuisances induites par les poids lourds. Pour cela il faut déclasser cet itinéraire pour qu'il ne soit plus considéré comme une Route à grande circulation, « C'est une procédure lourde, longue et complexe », souligne Philippe Martin. Cela obligerait les camions à emprunter les axes autoroutiers. En conclusion le Conseiller Départemental, Xavier Balenghien, trouve cela désolant, « Qu'il nous faille déclasser une route pour espérer améliorer une situation dit bien combien nous restons rejetés dans notre ruralité ».

